



Les fondamentaux de la copropriété

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser la loi du 10 juillet 1965 et son décret d'application
- ▶ Rédiger au mieux le contrat de syndic
- ▶ Déjouer les pièges de l'assemblée générale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/ compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/ compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 7 heures

PUBLIC

Collaborateurs en charge de la gestion de copropriété

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Expert en gestion de copropriété

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Organisation et fonctionnement

- ▶ Définition de la copropriété
- ▶ Les organes de la copropriété

2. Contrat de syndic type : le décret n° 2015-342 du 26 mars 2015 Les dispositions impactées (Art.1-1 / 6-2 à 6-4 / 17-1 A / 37-1 et 42)

- ▶ Les prestations minimales
- ▶ Les prestations particulières
- ▶ Les prestations concernant un copropriétaire
- ▶ La rémunération

3. L'Assemblée Générale

- ▶ La convocation de l'assemblée générale
- ▶ Le déroulement de l'assemblée générale
- ▶ Le procès verbal de l'assemblée générale
- ▶ La contestation des décisions prises par l'assemblée générale



Les fondamentaux de la copropriété

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

4. La comptabilité

- ▶ Les principes comptables
- ▶ Le critère de l'utilité
- ▶ Le rapprochement bancaire
- ▶ La balance consolidée

PUBLIC

Collaborateurs en charge de la gestion de copropriété

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Expert en gestion de copropriété

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03